



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Valérie VACA** demeurant Domaine de Crèvecoeur 2 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Domaine de Crèvecoeur, 2 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°379G.

La demande vise les travaux suivants : **Régularisation de la transformation d'une habitation unifamiliale et de l'aménagement des abords** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales et de fond de parcelle ;
- l'acier corten ne fait pas partie des matériaux de parement autorisés par le règlement.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15 octobre 2025 au 29 octobre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be